

Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - E-mail : contact@pulnoy.fr

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
   VilleDePulnoy

N° 136
Mars 2021

ÉDITO



Marc Ogiez
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

J'espère vous trouver en forme, comme on le dit de manière de plus en plus récurrente depuis maintenant près d'un an.

Depuis quelques semaines, et outre les vœux virtuels que certains ont pu voir sur nos différents médias, **la saison est à l'heure des budgets**. Qui dit "budget", dit "gestion". Qui dit "budget", dit "prévision", "anticipation", "choix" ! Choisir, dans un monde imprévisible, pour ne pas dire incertain, n'est pas facile. D'autant plus quand l'incertitude est liée à ce temps dont on ne sait pas quand il va revenir "plus certain" ou "comme avant", comme certains disent. Indépendamment des aspects sociaux et sociétaux que cette crise aura sur nos vies futures, il faut se dire qu'il nous faudra nous adapter aux circonstances.

Alors, en attendant, je souhaite ici rappeler que **si notre devoir est de voir plus loin, notre devoir est aussi d'être présent au quotidien**, même si cela n'est, comme chacun le vit dans sa propre vie, effectivement "pas facile".

Ici même, je veux saluer l'ensemble de **nos agents municipaux** qui, au quotidien et **malgré les nécessités sanitaires** de s'isoler le plus possible, **viennent travailler pour assurer le service public**. Accueil, services techniques, administratifs, périscolaires, chacun dans ses missions fait du mieux qu'il peut pour maintenir ce que chacun d'entre nous est en droit d'attendre. Concrètement, les horaires d'ouverture de la mairie ont été maintenus, les travaux affairant à notre ville se font (rue de Nancy, par exemple, et entretien de nos espaces publics en général). Chaque dimanche, le marché municipal est installé. Chaque semaine, dans des conditions de plus en plus difficiles, les services de restauration scolaire fonctionnent. Chaque semaine, nous contactons et permettons aux personnes les plus démunies de nous exprimer leurs demandes, leurs difficultés. Nous le faisons dans la discrétion et dans le respect que chacun mérite. J'en profite, ici, pour dire que **si vous ressentez, ou si vous voyez des personnes dans la peine, venez à notre rencontre physiquement** (en respectant les gestes barrières), par mail ou par téléphone, et dites-nous ce que vous voyez, ce que vous entendez.

Je sais que les personnels soignants, que je salue aussi, et d'une manière plus générale, tous ceux pour qui la profession est celle de soigner les gens, s'activent. Directement ou indirectement, chacun d'entre nous s'y met comme il le peut, comme il le veut, et c'est remarquable!

Nous devons être solidaires et, à Pulnoy, je sais que nous le sommes. En saluant aussi mes collègues, qui au-delà de leurs propres conditions personnelles et professionnelles, s'impliquent également, entre autre vers nos commerces, et je pense là aux distributions que nous sommes en train de faire auprès de plus de 1000 personnes qui ont plus de 75 ans. Je voulais tout simplement vous le dire.

Chers Pulnéens, chères Pulnéennes, **protégez-vous, protégeons-les, protégeons-nous !**

SOMMAIRE

■ Article

Conseils de quartier : prenez la parole

1^{er} grand projet de l'équipe municipale : un terrain de sport synthétique au complexe sportif J. Anquetil

■ En Bref

Préinscriptions scolaires

Les familles de Pulnoy

Pass jeune : il est encore temps !

Des nids pour les mésanges

De la fleur au pot de miel

@PenB

Vous nous avez demandé...

INFOS FLASH

Bienvenue !

M. Mathieu vous accueille dans sa boutique **PJHY**, dans laquelle il propose matériel pneumatique hydraulique et produits de maintenance.

1 allée des Bonnetons - 06 30 46 56 65

Mme Boileau, infirmière libérale, succède à Mme Belhote suite au départ en retraite de cette dernière.

21 rue du Grand pré - 00 83 21 02 56

Collecte des déchets

En cas de vent, de nombreux sacs de déchets recyclables roulent jusque sur les voies de circulation et représentent alors un danger. Merci de ne pas les sortir trop tôt et de **faire en sorte qu'ils ne puissent être emportés par le vent**.

Rappel : les déchets ménagers sont collectés chaque mercredi matin et les sacs de déchets recyclables le vendredi matin. Il est demandé de déposer les bacs ou sacs sur le trottoir la veille au soir.

■ Conseils de quartier : prenez la parole !

Les premières actions dédiées à la participation citoyenne, partie intégrante du programme de la nouvelle équipe municipale, vont être lancées avec, notamment, la mise en place des conseils de quartier.

Avec la volonté d'associer, plus encore, les citoyen·nes à la vie de notre commune, l'équipe municipale lance les conseils de quartier, outils de concertation, de dialogue et de co-construction.

Dans quel but ?

Il s'agit, pour l'équipe municipale, de constituer des instances de quartier permettant d'associer les habitant·es à la gestion communale, d'encourager la participation et la contribution du plus grand nombre aux processus délibératifs.

Les conseils de quartiers ne seront pas un État dans l'État : assemblées consultatives, elles seront un espace ouvert à toutes et à tous pour enrichir et améliorer la vie quotidienne de la ville, sa gestion, son évolution, sa convivialité. Elles relayeront les attentes des Pulnéen·nes dans un processus tant "ascendant" que "descendant".

L'objectif est d'établir **un contact direct et régulier entre les élu·es et les habitant·es, en associant ces derniers à l'action publique.**

Groupes de réflexion et de propositions, espaces facilitant l'appréhension par les citoyen·nes des opportunités et des contraintes diverses, assemblée où l'intérêt général l'emporte sur les intérêts personnels... les conseils de quartiers seront une interface essentielle **pour faciliter les relations entre la mairie et les Pulnéen·nes.**

Comment ?

6 quartiers ont été déterminés par le groupe de travail qui s'est penché sur l'organisation des conseils de quartier : Centre bourg, Masserine Est, Masserine Ouest, Sous forêt, Les Sables et Résidences Vertes.

Si ces quartiers ne sont pas équivalents en nombre d'habitant·es, ils ont le mérite de respecter les tracés historiques de la commune.

Le nombre de membres composant chaque conseil sera proportionnel à la population du quartier concerné (entre 4 et 12 membres).

Si seul·es les Pulnéen·nes de plus de 16 ans peuvent prétendre à faire partie du conseil de leur quartier, toutes et tous, y compris les enfants, seront invité·es à s'exprimer lors des réunions.

Des réunions publiques seront organisées lorsque les conditions sanitaires le permettront. À cette occasion, les principes généraux, les règles de fonctionnement, les rôles de chacun·e... seront présentés.

Les volontaires souhaitant s'engager au service de leurs voisin·es dans le cadre de ce dispositif seront alors invités à se faire connaître*.

Par la suite, et dans un délai que l'équipe municipale souhaite le plus court possible, les conseils se réuniront et les projets pourront se mettre en place.

* Dans le cas où il y aurait plus de candidats que de postes à pourvoir, une élection serait organisée avant de clore la réunion publique.

À chaque quartier son rendez-vous :

Dès que les dates des réunions publiques seront déterminées, elles seront communiquées sur les différents supports de communication de la Ville : site internet, médias sociaux et service SMS.



■ 1^{er} grand projet de l'équipe municipale : un terrain de sport synthétique au complexe sportif J. Anquetil

Très attendue et inscrite au programme de chacun des deux groupes politiques en lice lors des dernières élections municipales, la réalisation d'un terrain de sport synthétique au complexe sportif Jacques Anquetil est en bonne marche.

Un projet très attendu

Depuis plusieurs années déjà, le FC Pulnoy alerte la commune sur la vétusté du **terrain de football en schiste** du complexe sportif (poussière rouge...) : celui-ci ne répond plus aux besoins et **n'est plus accepté par la Fédération Française de Football (F.F.F.)** pour certaines compétitions, car il ne répond plus aux normes en vigueur.

Le club souhaite, en remplacement, disposer d'un **terrain synthétique**, seul à même de répondre aux besoins réels du club et de ses 270 licenciés de tous âges, compte tenu de l'intensité des entraînements qui se chevauchent et/ou se succèdent et des matchs du week-end. De plus, afin de pouvoir jouer jusqu'en soirée et quelles que soient les conditions météorologiques, **un éclairage adapté** s'avère nécessaire.

La Ville a donc décidé de créer un **groupe de travail** chargé d'étudier les tenants et aboutissants de la requête du FC Pulnoy. Celui-ci a présenté ses travaux et formulé sa proposition : **recruter un maître d'œuvre** qui sera en charge d'une mission globale d'étude et de suivi des travaux concernant le terrain, dont le choix du revêtement synthétique et l'éclairage.

Un projet d'ampleur et très technique

La Ville lance donc une opération de taille : la création d'un terrain de grands jeux, éclairé en LED, en gazon synthétique (niveau de classement installation 6YE avec niveau de classement éclairage E5 minimum). L'emprise du terrain en schiste devra être étendue à 105 x 68 mètres (avec dégagements règlementaires), afin de répondre aux normes de la F.F.F. et ainsi obtenir son classement.

Les travaux prévus s'élèvent à 670 000 € HT, avec un montant du marché de maîtrise d'œuvre estimé initialement à 7 % du montant global, soit 46 900 € HT.

Suite à la publicité effectuée par la Ville sur la plate-forme des marchés publics, en vue du recrutement du maître d'œuvre, **6 candidatures** ont été déposées. La commission des marchés, à laquelle étaient conviés des élus de la majorité et de l'opposition, s'est réunie le 22 janvier dernier pour une pré-sélection. Des négociations ont été engagées avec les 3 candidats restants.

Au terme de celles-ci, la commission des marchés s'est de nouveau réunie le 29 janvier pour classer les 3 offres selon les critères techniques et financiers de la prestation proposée par chacun. L'*Atelier Chanéac*, domicilié à Viroflay (78), a obtenu la meilleure note et s'est donc vu attribuer

le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet, pour un montant de 17 244 € TTC.

Un projet d'avenir

Cet investissement arrive dans une période d'incertitude provoquée par la crise sanitaire, mais il permet également de se tourner vers l'avenir :

- il entre dans le cadre d'une **politique éco-responsable** de par la durabilité des matériaux (l'usage de billes de pneu est d'ores et déjà exclu) et le haut niveau d'exigence inscrit au cahier des charges quant au rapport utilité/écologie/économie,
- il contribue au **rayonnement du FC Pulnoy**, club qui a déjà fait preuve de ses valeurs sportives et pédagogiques, **et donc à celui de la ville**, notamment en mettant fin à la fuite des joueurs et en encourageant la féminisation du sport,
- il participe à la **relance économique** du pays que l'État appelle de ses vœux.

Sauf contretemps particulier, **les travaux devraient commencer durant l'été prochain**, pour environ 3 mois.

En Bref

■ Préinscriptions scolaires

Rendez-vous sur www.pulnoy.fr pour effectuer les préinscriptions scolaires.

En raison du contexte sanitaire, les services municipaux adoptent une nouvelle formule pour les préinscriptions scolaires en donnant la priorité aux démarches en ligne.

Dès le 8 mars, fiche d'inscription, liste des pièces à fournir, demande de dérogation et autres documents utiles ont été mis à disposition sur le site de la ville.

Les documents, complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées, doivent être adressés par e-mail à contact@pulnoy.fr.

Une confirmation d'inscription sera adressée aux familles.

Ces dernières seront ensuite contactées par les directeurs des établissements scolaires.



Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de retirer et déposer les dossiers à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Les familles de Pulnoy

Une association a recensé les familles de Pulnoy, de 1746 à 1944 !

Familles de nos villages est une association lorraine de passionnés de généalogie. Il y a quelques temps, l'un de ses membres s'est attelé à photographier les registres d'État civil présents en mairie de Pulnoy, afin de compléter les informations disponibles auprès des Archives départementales.

En conjuguant les nombreuses informations recueillies, l'association a édité un ouvrage recensant l'ensemble des données : *Les Familles de Pulnoy*.



M. Roussel, président de l'association, M. Meyer, auteur, et Mme Licourt, trésorière et rédactrice, sont venu-es présenter l'ouvrage au Maire.

Notre commune est la 273^e dont la population est ainsi référencée par l'association (qui rédige actuellement son 285^e ouvrage).

Au terme de cette rencontre, un exemplaire a été remis au Maire, afin qu'il puisse être consulté à l'accueil de la mairie.

S'y trouvent 1886 personnes, 827 familles, 2641 événements, dont 1149 naissances, 786 mariages et 689 décès !

+ d'infos sur l'association : <http://famillesdenosvillages.chez-alice.fr>

■ @PenB

Pour recevoir le **Pulnoy en bref** exclusivement dans votre messagerie internet, rien de plus simple : il suffit d'adresser un message en ce sens à contact@pulnoy.fr (dans lequel il faudra indiquer l'adresse postale à ne plus distribuer).

NB : plusieurs inscriptions réalisées sur formulaire papier n'ont pas pu aboutir faute de lisibilité des informations. Si vous vous êtes inscrit-es et ne recevez rien, renouvelez l'opération !

■ Pass jeunes 54 : il est encore temps !

La date limite d'inscription au dispositif a été reportée au 31 mars.

Le département de Meurthe-et-Moselle, la CAF de Meurthe-et-Moselle, l'État et la MSA lorraine proposent une aide financière aux jeunes de 6 à 16 ans, pour leur inscription à une activité sportive, culturelle ou de loisirs : le Pass jeunes 54.

Pour qui ?

Pour les jeunes de 6 à 16 ans domiciliés en Meurthe-et-Moselle dont les familles ont un quotient familial (QF) qui ne dépasse pas 650 €.

Les familles concernées ont reçu, au mois d'août 2020, un courrier (notification de droit) l'informant du montant de l'aide pour son ou ses enfant(s).



Pour quoi ?

Pour toute activité régulière sportive, culturelle, de loisirs (hors centre de loisirs, séjour de vacances et stages divers) dans le respect des règles sanitaires liées au COVID-19, à condition qu'elle soit encadrée et se déroule hors temps scolaire, sur une durée minimale de 3 mois.

+ d'infos : www.caf.fr

■ Des nids pour les mésanges

Comme annoncé dans une édition précédente, les nichoirs à mésanges ont été déposés, nettoyés, puis remis en place en forêt de Pulnoy.

Début janvier, ce sont pas moins de 67 nichoirs, posés il y a plusieurs années déjà, qui ont été décrochés par Les amis du verger de Pulnoy, avec l'aide des jeunes élu-es du Conseil Municipal d'Enfants (CME) et de Pulnéen-nes ayant répondu à l'appel à volontaires lancé par la Ville.



50 ont pu être remis en état par Les amis du verger, puis reposés en forêt durant le mois de février, leurs emplacements étant précisément répertoriés pour en assurer, chaque année, le nettoyage et le suivi d'occupation.

60 nichoirs supplémentaires, en béton et bois imputrescibles, seront achetés par la Ville en 2021 et 2022, et progressivement posés par La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Les conditions sont réunies pour que les mésanges ne tardent pas à s'installer en nombre en forêt de Pulnoy et fassent un festin des chenilles processionnaires avant que ces dernières ne deviennent adultes.

■ De la fleur au pot de miel

Les abeilles pulnéennes ont été productives cette année !

Malgré un été caniculaire, ce sont pas moins de 100 kilos de miel qui ont été produits cette année, fruit du travail des abeilles hébergées au sein du verger Léon Simon et de J-M. Demerson, apiculteur du *Rucher de la Bouzule*, auquel est confiée l'exploitation des ruches pulnéennes.

Le 6 février, 52 pots ont été apportés en mairie par les Amis du verger, soit un total de 21 kg.

Si le Maire, Marc Ogiez, et son adjointe déléguée à l'environnement, Nathalie Houdry ont conservé quelques pots pour la promotion du rucher pulnéen, la grande

majorité des pots a été offerte à Pulnoy Accueil Solidarité. Représentée par sa présidente, Mme Jacquesson, et l'époux de cette dernière, l'association s'est réjouie de pouvoir ainsi agrémenter les colis alimentaires remis aux familles pulnéennes en situation de précarité. Les premiers pots ont été distribués dès le mardi suivant.



Je souhaite retirer la haie qui entoure mon domicile et la remplacer par une clôture. Ai-je des démarches à faire auprès de la mairie ?

Dans un premier temps, notre réponse sera "Quel dommage ! Une telle décision mérite d'être réfléchie, car les haies contribuent à la biodiversité en hébergeant insectes, oiseaux, hérissons..." Ensuite, pour l'édification d'une clôture (que la haie soit conservée ou non, en bordure de domaine public comme en limite de propriété), une déclaration de travaux* est effectivement nécessaire.

Attention : des règles s'appliquent en matière d'urbanisme (choix des matériaux et des couleurs, hauteur limite des haies, interdiction des brise-vues, etc.) et ces dernières peuvent varier d'un quartier à un autre.

Le service urbanisme se tient à la disposition des habitant-es pour leur porter conseils dans l'élaboration de leurs projets !

* Le formulaire de déclaration de travaux, ainsi qu'un dépliant récapitulatif des règles générales d'urbanisme sont disponibles en téléchargement sur www.pulnoy.fr (rubrique Infos & Services - Environnement et urbanisme)

■ PRÉVENTION

La mise en fourrière d'un véhicule

De nombreuses infractions peuvent aboutir à une mise en fourrière : Stationnement dangereux, gênant ou abusif, entrave ou gêne à la circulation, défaut de présentation aux visites techniques, contrevenant ne pouvant apporter aucune garantie lors d'une procédure de consignation...

La mise en fourrière peut aussi intervenir sans infraction, pour : véhicule laissé sans droit dans un lieu public ou privé où ne s'applique pas le code de la route, véhicule dépourvu d'éléments indispensables à son utilisation, application d'une peine de confiscation du véhicule suite à la commission d'un délit...

La mise en fourrière ne peut être demandée que par un agent assermenté. Ce dernier rédige le procès-verbal ayant motivé la mise en fourrière en précisant l'heure d'appel du véhicule d'enlèvement. Il dresse, au moyen d'une fiche descriptive et en présence du préposé de la fourrière, un état sommaire, extérieur et intérieur du véhicule sans l'ouvrir. Enfin, il fait procéder à l'enlèvement du véhicule.

Après enlèvement, un-e expert-e est missionné-e sous 3 jours pour estimer la valeur du véhicule* et un courrier explicatif est envoyé au propriétaire qui est invité à se rendre directement sur place (183 bd. Jean Moulin - Nancy) ou à prendre contact par téléphone (03 54 50 90 60). Il lui faudra s'acquitter des frais de fourrière (enlèvement, garde et expertise) pour retrouver son véhicule.

*Attention, l'État peut vendre un véhicule au-delà d'un délai de dix jours si celui-ci a entre 13 et 30 ans, et que sa valeur estimée n'excède pas 765 €.

■ DANS VOTRE AGENDA

Les rendez-vous annoncés ci-dessous seront organisés sous réserve de conditions sanitaires favorables

AVRIL

Lundi 12 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Salle partagée de [Saulxures-lès-Nancy](#)

Lundi 19 / Mardi 20
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

Du 26 avril au 7 mai
Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Sur inscription préalable auprès de l'association - Espace des 4 Vents

Du 26 avril au 7 mai
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au STG*

Du 26 avril au 7 mai
Stage de vacances, organisé par le Tennis Club du Grémillon
De 6 à 14 ans - 65 € / semaine - Infos et inscriptions : 06 05 19 10 56

MAI

Samedi 1^{er} - de 9h à 17h
Restitution de compost
Pensez à apporter pelle et contenant
Gratuit - Parking du parcours de santé

Lundi 3 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre de rencontre de Pulnoy

Samedi 8 - dès 9h45
Cérémonie commémorative
Accès libre - Square Deranton - [Seichamps](#)

Judi 13 - de 9h à 18h
Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs
Place de la République et rues adjacentes

Mardi 25 - dès 18h30
Conseil municipal
Entrée libre dans la limite des places disponibles - Hôtel de Ville

Lundi 31 mai / Mardi 1^{er} juin
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

* Service Toutes Générations
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION

Pulnoy sera-t-elle forte et résiliente ?

Comment la ville peut-elle se préparer, s'adapter, se transformer, pour mieux faire face à la crise sanitaire et surtout aux évolutions de long terme comme le changement climatique ou l'effondrement de la biodiversité ? L'impact de tels aléas, qui par leur ampleur peuvent prendre la forme de crise, est d'autant plus important quand il n'a pas été possible de l'anticiper et de préparer la réponse.

L'adaptation du territoire pulnéen doit alors passer par la mise en œuvre de véritables **stratégies**, qui correspondent à une **approche résiliente de l'aménagement, de la solidarité et de la détresse sociale, de la gestion des espaces verts, de l'urbanisme et de l'écologie.**

De nombreux leviers pour agir face à ces défis locaux et métropolitains, comme par exemple la gestion de l'eau, de l'énergie, la préservation des sols et des milieux naturels, le développement de l'économie circulaire, existent. La pandémie que nous subissons n'a fait que révéler les futures orientations des politiques saines et durables à mettre en œuvre rapidement.

Quelques propositions y participeraient pleinement : **(1)** Faire de Pulnoy une véritable ville verte (*il manque actuellement une centaine d'arbre pour lutter contre les chaleurs estivales*) afin d'atténuer le changement climatique, **(2)** Agir pour la biodiversité grâce à la promotion des haies de jardin, **(3)** Organiser un véritable réseau de mobilités douces moins vulnérables et accessibles à tous, **(4)** Offrir des circuits d'alimentations locales et durables, **(5)** Pérenniser les chaînes de solidarités dans la ville.

Cinq ans suffiront-ils à comprendre les souhaits des Pulnéennes et des Pulnéens ?...

Vos élus du groupe minoritaire

 Pulnoy autrement

 [pulnoyautrement.unblog.fr](https://www.pulnoyautrement.unblog.fr)



LE MOT DE LA MAJORITÉ

Rêver, peut être... Mais surtout, agir !

Certain-es rêvent de donner des bons d'achats à nos senior-es en sous entendant que la majorité municipale les a "laissés tomber", or nous ne les avons pas attendus pour agir. Bien sûr, la voie choisie n'est pas la plus simple, mais nous avons privilégié un cadeau acheté à nos commerçant-es Pulnéen-nes. De ce fait, une logistique plus conséquente, prenant du temps, a été mise en place. Ce choix, voulu délibérément équitable, a mis en avant notre solidarité. Cette action concrète envers nos commerces, a permis de préserver le contact avec l'ensemble des senior-es lors de la distribution individuelle. Initiée le samedi 30 janvier 2021, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, elle aura au final concerné 1020 personnes.

Faire des rêves... et en briser d'autres. Il ne faut pas tout mélanger. Comparer l'investissement pour la commune (futur terrain de sport synthétique) et budget social alloué à nos senior-es annuellement est à la fois inopportun et tendancieux. Nous travaillons avec toutes les générations, les besoins de chacun-e ne se réalisent pas de la même manière. Il y a des investissements ponctuels qu'il faut savoir réaliser pour longtemps, et des budgets à gérer au quotidien. Faire preuve de bon sens, être au plus proche de ses concitoyen-nes tout en voyant plus loin, connaître la réalité d'aujourd'hui, c'est notre conception de l'action aux services de TOUTES et de TOUS !

Le groupe majoritaire



Permanence d'écoute citoyenne
au 03 55 68 70 04*

Chaque samedi, de 10h à 12h

*Un accueil physique sera organisé dès que les conditions sanitaires le permettront.